



TRANSITIONS AGRO ECOLOGIQUES ET ALIMENTATION DURABLE DES CAMPAGNES ET DES VILLES

SECTEUR : FORMATION AGRICOLE ET RURALE

• Données contextuelles

Les agricultures paysannes sont encore majoritaires dans le monde. Face aux 20 ou 30 millions d'exploitations motorisées de plus de 10 ha en agriculture « conventionnelle » avec intrants chimiques, 500 millions de petites fermes paysannes font vivre 2,7 milliards de ruraux et constituent la première source d'emploi, en occupant plus d'un milliard d'actifs dont la plupart travaillent à la main.

Elles produisent entre 50 et 70% de l'alimentation mondiale et contribuent à nourrir les villes en croissance. Or 700 millions de ces ruraux paysans souffrent toujours de la faim, soit 80% des personnes directement affectés par ce fléau. La plupart des familles paysannes se trouvent sans possibilité de produire des surplus voire même sont en sous production.

Alors que nombre de gouvernants, acteurs politiques et économiques ont reconnu et loué les performances et le potentiel des paysans tout au long de l'année internationale des agricultures familiales, en 2014, et alors que la plupart des pays du Sud sont en croissance économique, la marginalisation des agricultures familiales paysannes ne cesse de progresser du fait de plusieurs mécanismes historiques d'exclusion socio-économique, qui de plus s'accroissent.

L'appui aux agricultures et organisations paysannes est donc une priorité pour juguler la crise alimentaire latente et lutter contre la précarité mais aussi pour répondre à de nombreux enjeux sociétaux et environnementaux.

Dans cette perspective, le présent programme vise à renforcer les capacités d'organisations paysannes et ONG partenaires sur trois enjeux majeurs du développement rural :

- (i) la nécessaire transition agro écologique pour accroître la productivité des agricultures paysannes, leur résilience et capacité d'adaptation au changement climatique ;
- (ii) la structuration de filières pour la sécurité alimentaire et la reconquête des marchés urbains par les agricultures paysannes ;
- (iii) la mise en place de services amont et aval pérennes.

Le programme appuie également des évolutions institutionnelles d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), contribue à la mise en place de nouveaux dispositifs de coopération dans les Pays à Revenu Intermédiaire (PRI) et de nouvelles modalités de coopération.

Il renforce enfin les capacités d'AVSF de dialogue stratégique constructif avec les pouvoirs publics.

DONNEES CLES DU PROGRAMME

Pays bénéficiaire	Multi pays
Division technique	OSC
Financements	4,5M€ subvention
Réf. Convention	CZZ 2141
Durée/phasage	3 ans (2015-2018)

• Finalités et objectifs

Le programme a pour objectif de contribuer à la transition agro écologique et l'alimentation durable des campagnes et villes dans les pays les moins avancés (PMA) en Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est.

Il s'agit de :

- (i) renforcer les organisations de la société civile du Sud pour la transition agro écologique et l'alimentation durable des campagnes et des villes dans les PMA ;
- (ii) mettre en œuvre la stratégie de consolidation d'AVSF dans un contexte d'aide au développement en mutation et ;
- (iii) nourrir les positions françaises sur la base des expériences concrètes d'AVSF dans le soutien aux agricultures familiales, la transition agro écologique et la sécurité alimentaire.

• Structuration du programme

Objectifs	Résultats attendus	Activités
OS 1	Expérimentation d'innovation en transition agro écologique avec les partenaires du Sud	<ul style="list-style-type: none"> ○ 20 actions innovantes à expérimenter avec les partenaires du Sud ○ Organisation d'expertise Sud-Sud entre les PRI et les PMA
	Changement d'échelle dans la transition agro écologique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en œuvre de 12 actions influençant les politiques publiques ○ Co-construction d'une expérience de dispositif de changement d'échelle et de coalition d'acteurs
	Renforcement institutionnel d'organisation paysanne, TPME et ONG	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formulation participative de renforcement institutionnel d'organisations paysannes ○ Appui technique et financier pour le renforcement institutionnel
OS 2	Développement de coopération basée sur des programmes pluri acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de bureaux régionaux d'identification de partenariats techniques et financiers
	Institutionnalisation d'alliances fortes avec des ONG du Sud et du Nord	<ul style="list-style-type: none"> ○ Constitution d'un « groupe AVSF » rassemblant les ONG locales et les entreprises sociales
OS 3	Renforcement de la participation d'AVSF dans les dialogues stratégiques en France et à l'international	<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation active au dialogue avec les pouvoirs publics français ○ Appui aux OSC du Sud à participer à des espaces de débats stratégiques nationaux et internationaux

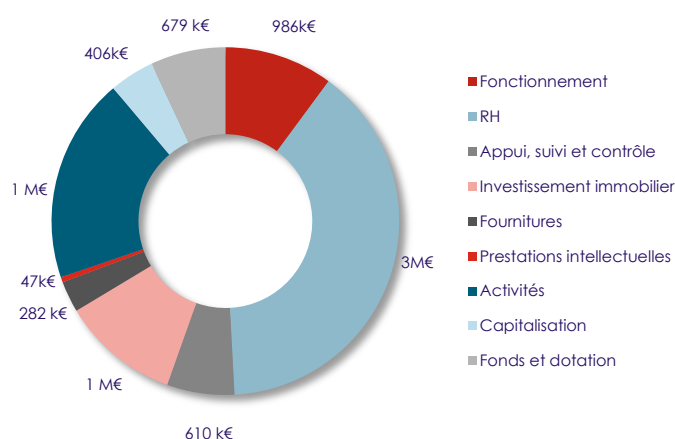
• Mode opératoire

Le programme est exécuté par les équipes d'AVSF et ses partenaires sur le terrain.

• Financement

Le budget total de la convention programme est de 10 millions d'euros. La contribution de l'AFD est à hauteur de 4,5 millions d'euros.

Répartition du financement



| CONTACTS

Siège de l'AFD à Paris :

Stéphanie GAYMARD
Responsable équipe projet au sein de la Division OSC
gaymards@afd.fr